La suite donnée à la reconnaissance de la guérison

En substance, le frère Hippolyte-Victor Géreux comprit qu'il valait mieux attendre que les consulteurs de la Sacrée Congrégation des Rites puissent se faire un jugement, au vu d'un nouvel éclairage sur la personnalité spirituelle et humaine du Serviteur de Dieu : le moment n'était donc pas encore venu.

Il se mit donc à compléter le travail de recherche historique, convaincu de sa nécessité. Du coup, le dossier de Josette resta dans les Archives dans l'attente, soit d'un moment plus favorable, soit de l'arrivée d'un nouveau miracle indispensable pour la béatification, suivant les exigences de l'époque.

Que s'est-il passé alors ? Ces années-là ne furent pas faciles pour l'Église. Après la grande rénovation du Concile Vatican II, survinrent des années difficiles et de grands bouleversements : désorientation, baisse de la pratique religieuse dans un contexte de plus en plus sécularisé, crise des congrégations religieuses, baisse des vocations. Malgré tout, grâce à l'approfondissement du charisme et au retour aux sources, grâce à la proclamation de nouveaux bienheureux et saints par les papes, en particulier Jean-Paul II, la réalité de la sainteté a été remise en lumière, comme action multiforme, fondatrice et féconde, de l'Esprit-Saint dans l'Église. Dans les congrégations fondées par Jean-Marie de la Mennais, il y a eu aussi un retour aux sources du charisme, une redécouverte de la spiritualité du Fondateur et de son actualité. Se sont développés, dans les diverses parties de la congrégation, les prières, les signes de dévotion, les neuvaines, les pèlerinages…

La sainteté n'a plus été considérée comme quelque chose de superflu, réservé à des âmes exceptionnelles, mais le signe de Dieu agissant, de sa sagesse, de son amour : un appel pour tous, « le modèle éminent-de la vie chrétienne ». On a redonné sens au mot « dévotion » au Fondateur. Les saints sont redevenus un appel pour tous à suivre le « Seul Saint », Jésus. La dévotion s'est élargie aux laïcs de la Famille mennaisienne qui ont découvert l'importance du Fondateur.

Les images et les souvenirs se sont multipliés. Ont été également valorisés les lieux des origines ; la dévotion s'est étendue non seulement aux consacrés, mais aussi aux laïcs faisant partie de la Famille inspirée du Charisme. Ainsi, la figure du Fondateur a pris une profondeur et une charge de témoignage plus grandes.

On retrouve un écho de ce changement dans une « Lettre du Postulateur » écrite en 1990, par le frère Vincent Guillerm, postulateur de l'époque, dans laquelle il est fait allusion à la difficulté de la reconnaissance de la guérison de Josette Poulain comme miraculeuse. Il se justifie en s'appuyant sur le jugement informel d'un « membre de la Congrégation des causes des Saints : « au motif qu'il manque la preuve indiscutable de la véritable nature du mal, c'est-à-dire une radiographie de la fracture du crâne ». Il y a pourtant des hématomes intracrâniens dans lesquels ne se vérifie pas la fracture des os du crâne, soit du fait du type de chute dans le contexte spécifique, soit à cause de l'âge très jeune de l'enfant. »

Ensuite le postulateur explique le bien-fondé de la glorification du Fondateur : « Ceci n'est pas un élément indispensable à la sainteté et à l'œuvre d'éducation et d'évangélisation de nos instituts. Nous savons reconnaître avec simplicité que ce peut être un moyen de rendre grâces à Dieu pour ce qu'il a accompli en eux, un moyen aussi de susciter un nouvel élan de foi et de générosité dans le contexte où le Fondateur a agi et donné l'exemple : instituts, paroisses, divers lieux… Nous ne devons pas refuser ces moyens, sous prétexte d'éviter le triomphalisme. »

Le pape Jean-Paul II lui-même nous montre les modèles, les témoins et intercesseurs dont le rôle est important pour ceux qui militent encore sur la terre. Renouvelons donc notre confiance et notre prière pour que nos fondateurs de la Mennais et Deshayes soient proposés à la vénération et cités en exemple pour l'Église entière. » (fr. Vincent Guillerm).